

Nettoyage - Traitement

C3-3 - Effectuer un nettoyage à fond, une remise en état et un traitement. Parquets et vitrages

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 et B2 pour les parcours art.32
Durée	2 jours
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	<p>Analyser, organiser et mettre en application en toute autonomie les opérations et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'entretien et de rénovation des parquets - D'entretien des encadrements des vitres - Nettoyage de la vitrerie de plain-pied et en hauteur <p>en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de santé, sécurité au travail et d'hygiène.</p>
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaissance des parquets (caractéristiques, modes de pose) ➤ Méthodes d'entretien et de rénovation ➤ Préparation du matériel ➤ Choix des produits ➤ Nettoyage et traitement de protection ➤ Identifier les différents types de vitre ➤ Technique de nettoyage des différents encadrements et types de verre
Méthodes pédagogiques	<p>Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences.</p> <p>Méthode pédagogique active et participative.</p>

Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : <ul style="list-style-type: none">▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch (12 participants maximum)
--------------------	---